

# Quoi de 9, Gaston ?

Le bulletin d'information des parents d'élèves du collège Gaston Serpette



## La Caisse de solidarité a besoin de vous !

La Caisse de solidarité est un outil indispensable aux projets de voyages scolaires qui repose à 100% sur les dons. La participation de tous les 4<sup>ème</sup> à un voyage à l'étranger est un des projets phares du collège. Pour mener à bien ce projet, la Caisse de solidarité permet d'allouer une aide, d'un montant de 100 € à 200 €, aux familles rencontrant des difficultés pour financer ce voyage.

**Cette Caisse de solidarité est alimentée uniquement par des dons :** dons individuels des familles, du personnel ou des associations de parents d'élèves. Les sommes non dépensées au retour d'un voyage scolaire peuvent également être reversées à cette caisse, après accord des familles concernées.

Les demandes sont recueillies par M. Pageot, assistant social de l'établissement,



puis le montant de l'aide est validé en commission qui rassemble les membres de la direction de l'établissement. L'éligibilité repose uniquement sur une condition de revenu.

Si toutes les demandes ont reçu une réponse favorable pour l'année 2017-2018, Mme Bard, chef d'Établissement, alerte sur le niveau bas de la caisse à ce jour (700 € dont 185 € issus des ventes de gâteaux en décembre), le risque de diminution du fonds social d'Etat et le nombre de demandes qui augmente. **Toutes les contributions sont donc nécessaires**

### **pour alimenter la caisse en vue des voyages scolaires 2018-2019 !**

Les professeurs seront sensibilisés à cette question pour entreprendre des actions avec leurs classes. La journée «Portes ouvertes» du samedi 27 janvier sera également l'occasion de lancer un appel aux dons auprès des familles. Merci d'avance !

En 2017-2018, 21 familles ont reçu une aide, pour un montant total de 2250 € (3/4 financés par la Caisse de solidarité, le reste par le fonds social d'Etat). Deux dossiers sont en cours d'instruction.

## Le premier Conseil de la vie collégienne à Gaston Serpette

**Nouvelle instance** de dialogue, le Conseil de la vie collégienne (CVC) réunit élèves, membres de la communauté éducative et parents d'élèves (décret n° 2016-1631 du 29/11/2016) afin de formuler des propositions sur la scolarité, le temps scolaire, le projet d'établissement, le règlement intérieur, les équipements, la restauration, l'organisation du travail personnel, l'accompagnement des élèves, les échanges linguistiques et

culturels, le bien-être des élèves et le climat scolaire. Les mots-clés sont : participation, coopération, cohésion et changement.

À Gaston Serpette, 24 élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> réunis fin novembre se sont ainsi exprimés sur les permanences (choix, salles, extérieur), la restauration (queue, rations, menus), l'accès au foyer, les toilettes (savon, robinets, papier). Des règles ont été précisées, des améliorations sont prévues. ♦

## AGENDA

- **Samedi 27 janvier**  
Journée portes ouvertes pour les futurs élèves de 6<sup>e</sup>
- **1<sup>er</sup> et 2 février**  
Brevet (DNB) blanc pour les 3<sup>e</sup>
- **15 et 20 février**  
Rencontres parents-profs
- **Samedi 24 février**  
Vacances d'hiver
- **16 mars**  
Arrêt des notes pour le 2<sup>e</sup> trimestre, puis conseils de classe à partir du 26 mars.

## EN BREF



Les professeurs absents sont parfois remplacés... et parfois non. Pour se mobiliser auprès des rectorats, la FCPE a mis en place le site <http://ouyapacours.fcpe.asso.fr/> pour revendiquer places et remplacements pérennes.



À l'ordre du jour du dernier **Conseil d'administration** du 21 novembre : budget 2018 (avec une baisse de dotation de 6%), conventions, don de mobilier, caisse de solidarité et modalités d'attribution des aides sociales, voyage à Paris, travaux, retour sur le dispositif « devoirs faits ».



Une réflexion est en cours pour faciliter la fin de service à la **cantine** : le but est de permettre aux élèves de sortir plus vite tout en veillant aux conditions de travail du personnel.



Des élèves de 6<sup>e</sup> ont été formés par la Ligue de l'Enseignement-FAL 44 à l'exercice de la fonction de délégués. Une interview est prévue dans notre prochain numéro.



Avis de recherche ! De nombreux objets perdus sont à la vie scolaire et dans les coffres du gymnase.



## Stages de 3<sup>ème</sup> : anticipez !

**Dernière semaine** avant les vacances de Noël... le collège s'est vidé de ses 3<sup>es</sup>, partis en stage d'observation.

Les destinations étaient très variées : école vétérinaire, Machines de l'Île, Airbus, caserne des pompiers, centre commercial, ébéniste, crèche, studio de musique, restaurant... Comment les élèves ont-ils trouvé leur stage ? Mathilde, prévoyante, s'y est pris dès la 4<sup>e</sup> ! « Je veux être vétérinaire. En 4<sup>e</sup>, quand je suis allée à l'école vétérinaire pour faire soigner mon chat, j'ai demandé aux étudiants s'ils prenaient des stagiaires sur les chevaux. Et puis j'ai confirmé par un mail l'été précédant ma 3<sup>e</sup>. Je me suis débrouillée toute seule, mes parents ne connaissaient personne dans ce domaine ». Anatole, qui a effectué son stage chez les pompiers, a aussi anticipé : « Fin août, avant la rentrée en 3<sup>e</sup>, je suis allé à la caserne de

Saint-Herblain. Ils m'ont conseillé aussi d'aller voir sur Nantes. J'ai envoyé deux lettres de motivation et finalement, c'est à Nantes que j'ai fait mon stage ». Tous les deux ont adoré leur expérience : « C'était génial, dit Mathilde, j'ai même pu aider à faire des consultations, et je suis sûre désormais que je veux devenir vétérinaire. » Anatole a, lui, découvert « un métier intensif, très sportif comme j'aime, mais aussi assez hiérarchique. J'ai pu enfiler l'uniforme et même accompagner les pompiers plongeurs en Zodiac sur la Loire ».

Leurs conseils pour les futurs 3<sup>es</sup> ? « S'y prendre assez tôt pour avoir ce qu'on aime, » dit Mathilde. Mais aussi « ne pas demander à une seule entreprise, si on a plusieurs réponses positives, on peut choisir ce qu'on préfère », ajoute Anatole. Et si on n'a aucune idée ? « Faire un stage où on pourra être actif, pas

spectateur », conseille Anatole.

Pour compléter, sachez que le stage peut durer de 3 à 5 jours. Si vous avez une réponse positive sur une autre semaine que celle proposée par le collège, c'est possible avec l'accord de la principale. Enfin, si votre enfant a moins de 14 ans à la date du stage, il devra le faire dans un établissement public. ♦

## Calendrier Orientation

Au 2<sup>ème</sup> trimestre, le collège va recueillir les demandes d'orientation (ou intentions d'orientation). Cela signifie que **vous serez sollicités sur la poursuite d'études que votre enfant envisage** : seconde générale et technologique, seconde professionnelle, première année de CAP (certificat d'aptitude professionnelle). À partir des intentions, le conseil de classe va donner un avis provisoire.

Au 3<sup>ème</sup> trimestre (entre avril et mai), l'élève doit préciser ses choix d'orientation définitifs pour que le conseil de classe puisse formuler une proposition d'orientation.

Sur le site de l'**Onisep**, on trouve les chapitres : procédure et formulation des vœux, choix des langues vivantes au lycée, possibilités de poursuites d'études et critères d'affectation, affectation en lycée : carte scolaire, sectorisation et dérogations, etc.

<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/College/Orientation-au-college/Orientation-post-3e-tout-savoir-sur-la-procedure-d-affectation-en-lycee>.

## EN BREF



7h55, 8h55, quésaco ? C'est l'heure à laquelle les élèves doivent monter en classe. Et oui, ce n'est pas 8h00 ou 9h00...

Cinq petites minutes qui changent tout !



Le 18 décembre, des parents d'élèves des deux associations (FCPE et API) ont rencontré l'équipe de direction pour évoquer des points soulevés dans les questionnaires des parents, qui n'avaient pas été traités dans les conseils de classe (absence de professeurs, relation élèves-adultes, notations, borne d'accès à la cantine, organisation en cas de froid,...).

## PORTES OUVERTES DES LYCÉES ET CFA

À vos agendas !

Vous trouverez sur le site du collège les dates des portes ouvertes des lycées généraux et techniques, lycées professionnels, lycées agricoles et CFA (Centres de formation des apprentis) de Loire-Atlantique.

<http://urlpetite.fr/portesouvertes>

## BREVET 2018

Le diplôme national du brevet a (encore) changé !

À partir de la session 2018, il est rééquilibré entre évaluation du socle (contrôle continu) et épreuves finales. Celles-ci sont différenciées en **quatre épreuves écrites par discipline, sur une journée et demie, et une épreuve orale**.

Pour en savoir plus rdv sur <http://educ.gouv.fr/c2619>

## Le Foyer socio-éducatif, qu'est-ce que c'est ?

**Une association qui propose des activités extrascolaires** aux élèves du collège sur le temps du midi ou après les cours. Théâtre, gospel, chorale, orchestre, mais aussi club maths et activités sportives sont au programme cette année, encadrés par des intervenants extérieurs, des enseignants ou des assistants d'éducation.

Le budget annuel d'environ 6000 € est alimenté par les cotisations des familles (adhésion de 12 € proposée en début d'année) et sert essentiellement à

payer les intervenants et à acheter du matériel pour les activités. Des moments conviviaux sont organisés dans l'année pour tous les élèves, comme la galette des rois en janvier et la soirée « Show à Serpette » en juin où les artistes des différents clubs sont à l'honneur. Les élèves sont parties prenantes et peuvent proposer de nouvelles activités. Toutes les idées sont les bienvenues !

Contact : Mme Massé (latin), présidente et M. Arnaud (musique), trésorier de l'association.

### Quoi de 9, Gaston ?

Ont participé à ce numéro : Sophie Rondin, Line Ragot, Claire Lelong, Raphaël Pappo, Cyril Da (Parents d'élèves FCPE élus ou non élus). Vous voulez participer à la rédaction du *Quoi de 9 Gaston* ou proposer des sujets ? Contactez-nous ! [fcpe.gserpette@gmail.com](mailto:fcpe.gserpette@gmail.com)